



Érable champêtre © CBNBP

Reconstituer le bocage et les haies de la Côte-d'Or

Les essences préconisées

Pourquoi planter des essences dites autochtones ou indigènes?

- Une essence indigène est adaptée aux conditions du milieu, elle n'aura donc pas besoin de soin spécifique.
- face au changement climatique, une essence indigène mute pour s'adapter à de nouvelles conditions et ce, en co-évolution avec le reste du vivant.
- une essence indigène a évolué en même temps que la faune du milieu. Elle répond donc parfaitement aux besoins de la faune locale (nourriture, habitats, etc.).



Rosier des chiens © CBNBP

Les équilibres naturels sont trop complexes et fragiles pour les modifier sans conséquences.

Définition

Une essence autochtone ou indigène à un territoire est une essence originaire de ce territoire et qui n'a pas été introduite par l'action de l'Homme. C'est également une essence dont l'implantation dans ces milieux est durable.



Alisier torminal © CBNBP



Le label Végétal Local

Ce label mis en place en 2015 par l'Office français de la Biodiversité garantit des végétaux sauvages non sélectionnés, issus de collectes durables dans le milieu naturel de la même région écologique. Le patrimoine génétique des plants est adapté aux conditions du milieu, favorisant notamment les interactions plantes-insectes locaux.

Retrouvez les pépinières labélisées « Végétal Local » sur :
www.vegetal-local.fr

Liste des essences autochtones préconisées dans la reconstitution du bocage ou de haies sur le territoire de la Côte-d'Or

Nom scientifique Nom vernaculaire

Acer campestre L., 1753	Érable champêtre	Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile
Acer opalus Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier	Quercus pubescens Willd., 1805	Chêne pubescent
Acer platanoides L., 1753	Érable plane	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé
Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore	Rhamnus alpina L., 1753	Nerprun des Alpes
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	Rhamnus cathartica L., 1753	Nerprun purgatif
Berberis vulgaris L., 1753	Épine-vinette	Ribes alpinum L., 1753	Groseillier des Alpes
Betula pendula Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Ribes rubrum L., 1753	Groseillier rouge
Buxus sempervirens L., 1753	Buis commun	Ribes uva-crispa L., 1753	Groseillier à maquereaux
Carpinus betulus L., 1753	Charme	Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs
Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens
Cornus sanguinea subsp. sanguinea L., 1753		Salix alba L., 1753	Saule blanc
Cornouiller sanguin		Salix atrocinerea Brot., 1804	Saule à feuilles d'Olivier
Corylus avellana L., 1753	Noisetier	Salix aurita L., 1753	Saule à oreillettes
Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825	Aubépine à 2 styles	Salix caprea L., 1753	Saule marsault
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	Salix cinerea L., 1753	Saule cendré
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Genêt à balai	Salix fragilis L., 1753	Saule fragile
Euonymus europaeus L., 1753	Bonnet-d'évêque	Salix purpurea L., 1753	Osier rouge
Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre	Salix triandra L., 1753	Saule à trois étamines
Frangula alnus Mill., 1768	Bourdaie	Salix viminalis L., 1753	Osier blanc
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir
Ilex aquifolium L., 1753	Houx	Sambucus racemosa L., 1753	Sureau à grappes
Juniperus communis L., 1753	Genévrier commun	Sorbus aria (L.) Crantz, 1763	Allouchier
Laburnum anagyroides Medik., 1787	Cytise	Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs
Ligustrum vulgare L., 1753	Troène	Sorbus domestica L., 1753	Cormier
Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois	Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763	Sorbier alisier
Lonicera xylosteum L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles
Malus sylvestris Mill., 1768	Pommier sauvage	Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles
Populus tremula L., 1753	Peuplier Tremble	Ulex europaeus L., 1753	Genêt
Prunus avium (L.) L., 1755	Prunier merisier	Ulmus laevis Pall., 1784	Orme lisse
Prunus mahaleb L., 1753	Bois de Sainte-Lucie	Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme
Prunus spinosa L., 1753	Épine noire	Viburnum lantana L., 1753	Viorne mancienne
Pyrus communis subsp. pyrausta (L.) Ehrh., 1780	Aigrin	Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier

La Régénération naturelle assistée

La régénération naturelle assistée (RNA) est un autre moyen de reconstituer une trame végétalisée avec peu d'intervention (sans planter).

Cela consiste à adapter les méthodes d'entretien pour permettre aux espèces pionnières de croître et de se développer naturellement. Les essences qui émergent sont ainsi parfaitement adaptées au milieu. La végétalisation est plus lente mais plus durable et moins coûteuse que lors d'une plantation. Les techniques de RNA peuvent être mises en place sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau, dans les bandes enherbées en bordure de champ, sur les talus, sur les accotements des routes, etc.

Contact : dgsd.paddt.deea.stee@cotedor.fr

Financement du Département de projet de végétalisation jusqu'à 50 % des dépenses.
co-financement à 80 % possible avec le Conseil Régional.